



DOSSIER D'INSCRIPTION OPERATION ARGENT DE POCHE COMMUNE DE GUITTE

Nom : _____

Prénom : _____

Sexe (cochez) : M F

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Commune : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Situation (cochez) : Lycéen(ne) Autre.

Noms et prénoms des parents : _____

Téléphone des parents : _____

Dates de disponibilité : _____

Nom et fonction de l'encadrant : _____

La Municipalité se réserve le droit d'adapter le nombre de demi-journées, voire de modifier le planning avec votre accord.

Les travaux à réaliser seront d'intérêt communal et valider par la municipalité.

Devant un nombre important de candidat pour une date, un tirage au sort sera alors effectué.

Pièces obligatoires à joindre :

- Photocopie d'une pièce d'identité (en cours de validité)
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Photocopie de l'attestation d'assuré social
- Relevé d'identité bancaire

Date et signature



AUTORISATION PARENTALE (à remplir par le tuteur légal)

La commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ».

En aucun cas, la bourse versée pour la participation à l'activité « argent de poche » ne pourra avoir équivalent de salaire.

Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération.

Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale,

La commune s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à des tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers les uns par rapports aux autres.

Madame, Monsieur....., en qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points ci-dessus ainsi que du contrat auquel mon enfant s'engage, autorise mon fils/ma fille :

Nom :

Prénom :

Domicilié(e) à :

A participer à l'opération « Argent de poche »

De plus, j'autorise je n'autorise pas (cochez)

- Mon fils/ma fille à rentrer seul (e) après l'animation
- L'équipe encadrante à prendre des photos lors des chantiers pour sa communication (presse, journal communal, site internet).

Fait à, le.....

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

La mairie se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 02 96 83 90 52

CONTRAT DE PARTICIPATION AU DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »

Ce contrat est un engagement de votre part et de l'encadrant du dispositif, relatif à certaines règles à observer dans l'exercice des tâches qui vous seront confiées. Lisez-le attentivement avant de le signer.

Concernant la ponctualité :

- J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après, ne sera pas acceptée à participer à l'opération.
- Je m'engage à participer aux travaux sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.

Concernant les périodicités de l'activité :

- Les opérations « Argent de poche » se déroulent pendant les vacances scolaires sur un temps de 3h30 comprenant une pause d'une demi-heure soit de 8h30 à 12h00 ou de 13h30 à 17h00 le _____.

Concernant la réalisation des travaux :

- Les travaux qui me seront confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements et chaussures adaptés à la nature des tâches qui me sont demandées (pas de chaussures en toile).
- Etant volontaire et indemnisé pour une activité à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement, l'usage du téléphone portable sera interdit. En conséquence, les appareils devront, à minima, être placés sur répondeur et seulement tolérés durant le temps de pause.

Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les chantiers

- Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.
- Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants
- Je reste poli avec mon entourage, c'est à dire avec les encadrants, les résidents des habitations près desquelles je travaille mais également envers les autres participants et tout public rencontré à l'occasion des travaux.
- Je prends soin du matériel qu'on me confie. Si nécessaire, je lave et range le matériel à l'issue du chantier.
- Je le remets à l'encadrant à la fin du chantier.

Sanctions appliquées entraînées par le non-respect d'un des points énoncés ci-dessus :

- Exclusion temporaire ou définitive du dispositif « Argent de poche »
- Non indemnisation des travaux pour lesquels les consignes n'ont pas été respectées ou durant lequel votre comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.

Indemnisation du chantier

- Toute réalisation satisfaisante entraîne le versement d'une indemnité. Cette indemnité est fixée à 15 € et sera versée par virement bancaire au nom du participant. Si le jeune n'est pas titulaire d'un compte bancaire, le virement se fera sur le compte de ses parents ou de son tuteur.

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Pour valider ma candidature, je m'engage à écrire une courte lettre de motivation.

Fait à

le.....

Signature du participant avec la mention « Lu et approuvé »